

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Arrondissement : AVRANCHES

Canton : BREHAL

COMMUNE : CERENCES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2024

Le seize décembre deux mil-vingt-quatre, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PAYEN, le Maire.

- **Convocation du 11 décembre 2024**
- **Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 9 - Votants : 12**
- **Présents** : MM. Payen Jean-Paul - Bouchard Patrick - Mahé Béatrice - Gaillard Wilfrid - Vallée Jean – Malet-Roselier Laëtitia - Paredes Santiago - Carré Sandra - - Lebailly Adrien
- **Absents/Excusés** : Mrs Notot Jacques (exc), Duval Philippe (exc), Bognot Richard (exc), Prod'homme Dominique, Coasnes Eric, Mmes Legendre Nadia (exc), Delamarche Anita (exc), Dupont Cécile, Thevenot Joanne, Germain Lydia
- **Procuration** : Mr Jacques Notot donne procuration à Mr Jean-Paul Payen
Mme Nadia Legendre donne procuration à Mme Béatrice Mahé
Mr Richard Bognot donne procuration à Mr Santiago Paredes
- **Secrétaire de séance** : Mme Sandra Carré est désignée conformément à l'article R 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la convocation du 11 décembre 2024, le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 16 décembre 2024 à 20h30 avec pour ordre du jour :

- Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour la filière police
- Participation à la protection sociale complémentaire (prévoyance) dans le cadre de la procédure de labellisation
- Mise en place du CET
- Mise en place de cycles de travail au service technique
- Convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG50
- Extension du cimetière : avenant n° 1 maîtrise d'œuvre
- Règlement intérieur de l'ALSH
- Renouvellement de la convention de prestations de service relative à l'entretien des zones d'activités économiques
- Mise en place de la redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025
- Questions diverses.

Le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au vendredi 20 décembre 2024 à 20h00 à la Mairie de Cérences

Le Maire
Jean-Paul PAYEN

Le secrétaire
Sandra CARRE